

Cours d'arts d'expression



« Arts d'expression »

Option de l'enseignement général

Le cours d'arts d'expression est proposé **dès la 3^e année** du secondaire de l'enseignement général de transition et peut se poursuivre **jusqu'en 6^e**.

Un cours qui ne ressemble à aucun autre, qui se déroule le plus souvent dans des espaces privilégiés, de la scène au pupitre du peintre ; des heures de cours qui deviennent des « ateliers de travail » et qui s'étendent sur des périodes de deux heures ; des exercices étranges où l'on doit parler, crier, rire, inventer, imaginer, dire... Des profs qui deviennent des coaches, qui encouragent plus qu'ils n'évaluent, qui applaudissent, qui s'émerveillent ; des examens qui sont en fait des spectacles, des représentations, des projets vidéo, des réalisations plastiques...

Bienvenue au cours d'arts d'expression !


Il s'agit d'une option qui ne demande **aucun prérequis** : que l'on s'exprime facilement ou que l'on soit timide, que l'on se sente artiste dans l'âme ou que l'on n'ait jamais tenu un pinceau, tous les profils d'élèves sont les bienvenus. Il faut juste être un peu curieux et avoir envie de découvrir une autre manière d'apprendre, une autre manière de « dire »...

- Les attentes

Pour choisir l'option des arts d'expression, il ne faut être ni comédien, ni dessinateur, ni musicien... mais il est nécessaire d'être prêt à s'investir dans les projets qui seront proposés, d'avoir envie de se dépasser, de prendre des risques.

Les évaluations certificatives portent toujours sur des projets longuement préparés en classe – et à la maison –, avec l'aide du professeur. Elles s'articulent autour de 4 grands critères déclinés selon les prestations attendues : *le respect des consignes, la créativité-originalité, la qualité technique et la communication*. La réussite d'un cours d'arts d'expression demande de la part de l'élève de la rigueur, du dynamisme, de l'implication et le respect de soi et des autres.

- Concrètement, que fait-on au cours d'arts d'expression ?

Le cours est divisé en **différents langages** : ainsi, les élèves partagent leurs 4 heures d'option en 2 heures d'expression théâtrale et 2 autres heures réservées aux «  plastique et musicale :

- expression théâtrale (2h en 3e et 4e années)
- expression musicale (2h en 3e année)
- expression plastique (2h en 4e année)

En arts d'expression, l'élève développe sa capacité à « **se mettre en projet** ». Il utilise ce qu'il apprend – certaines techniques seront envisagées de manière plus **théorique** – pour servir **sa créativité**.

Enfin, les différents langages sont toujours intimement liés et sont associés dans un **projet final** qui les implique tous.

Par exemple, si l'on travaille la création d'histoires à partir de fables en expression théâtrale, on utilisera ces mêmes fables recomposées pour créer une BD en expression plastique. En 6^e année, les élèves seront ainsi invités à créer un spectacle, du début à la fin, en passant par la création d'une intrigue, de décors et de costumes, par la mise en place d'une bande sonore, par la préparation d'une invitation...

- **Les valeurs et les objectifs du cours :**

En arts d'ex., on apprend à s'exprimer autrement, à vaincre sa timidité, à canaliser son énergie. On apprend aussi, et peut-être surtout, à faire partie d'un groupe, d'une troupe. On y apprend l'entraide, la bienveillance, le travail en équipe et la collaboration. On peut s'y découvrir, découvrir l'autre et poser sur le monde un regard différent. À cette fin, on essaie de sortir des murs de l'école, d'aller à la rencontre des œuvres culturelles, dans les musées et les théâtres, dans la rue.

L'option « arts d'expression » travaille des compétences qui ne sont que rarement abordées dans les cours traditionnels et qui sont, pourtant, importantes tant pour la construction identitaire du jeune (avoir confiance en soi, être capable de s'accepter, d'accepter l'autre), que pour la suite d'un parcours scolaire et professionnel (savoir prendre la parole en public, savoir faire passer un message clair, être capable de collaborer, d'écouter, de manier l'humour).

Ces objectifs peuvent être résumés comme suit :

- **Élargir vos horizons** : explorer et accroître votre sensibilité artistique, vos capacités d'expression et de communication, encourager et enrichir votre créativité.
- **Favoriser votre épanouissement personnel** : développer votre assurance via la mise en projet, une implication active au sein d'une démarche collective guidée par l'ouverture aux autres.
- **Vous proposer une rencontre critique avec notre société actuelle** : vous amener à prendre une place active dans la vie sociale et culturelle en vous transmettant non seulement des savoirs, mais aussi des mécanismes intellectuels permettant de développer votre esprit critique.
- **Développer votre esprit d'analyse** : vous amener à donner un sens aux objets étudiés, à votre travail, à structurer vos idées et à adopter une méthodologie personnelle, rigoureuse et efficace.

⇒ Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter Mme Bastin :

bastine@saintlouis-waremme.be